

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 33
Votants : 36

L'an deux mille seize, le vingt-trois novembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 16 novembre 2016

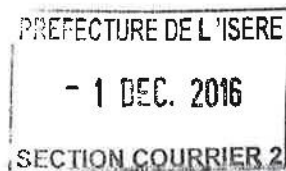
Présents les délégués avec voix délibérative :

Résultat du vote

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Jean Michel FERTIER, Roger CHARVET (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Philippe QUINTIN, Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERIER MUZET (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Gérard D'ALLIN, Nicole VERARD (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC, Christian LORIDON (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint-Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Nathalie HENNER, Christian ALLEGRET, Christiane MOLLARET (Saint-Laurent du Pont) ; Yves GUERPILLON, Céline BURLET (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Louis BOCCHINO, Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Jean Paul PETIT, Frédéric CALVAIRE (Saint-Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz)

OBJET : DEPARTEMENT ISERE – DEMANDE DE FINANCEMENT EAJE – PROGRAMME QUALITE D'ACCUEIL EN EAJE



Pouvoirs : Martine MACHON à Patrick FALCON, Cédric MOREL à Nathalie HENNER, Pierre-Auguste FEUGIER à Roger CHARVET

CONSIDERANT la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de chartreuse,

CONSIDERANT le programme, présenté en document annexe, élaboré ces derniers mois, en lien étroit avec les équipes de professionnels de terrain, les institutions et les partenaires spécifiques

CONSIDERANT l'importance de ce projet en termes de qualité d'accueil des situations de handicaps et besoins spécifiques pour le territoire Cœur de Chartreuse,

CONSIDERANT la demande de financement au Département **Isère** pour la participation financière aux EAJE, partenaires du projet, sur le sujet de la Qualité de l'accueil s'élevant à 35 597 €,

Après avoir entendu l'exposé de la vice-présidente en charge de l'Enfance et la Jeunesse, le conseil communautaire
A L'UNANIMITE :

- **ACCEPTÉ** la demande de financement au Département de l'Isère
- **AUTORISE** le président à signer tout document relatif à ce dossier

Le Président,

- CERTIFIÉ sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORMÉ que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 24 novembre 2016,

Le Président
DENIS SEJOURNE